



Demande de modification de raccordement au réseau d'eau potable

Le règlement du service d'eau potable est consultable sur <https://www.charlieubelmont.com/>

À renvoyer à : Charlieu Belmont Communauté – Service eau potable – 9, place de la Bouverie – BP 63
– 42190 CHARLIEU ou par mail à contact@charlieubelmont.com

Motif de la demande

- ☐ Construction ☐ Rénovation ☐ Mise en conformité
☐ Autre :

N° de la demande d'urbanisme :

Identité et coordonnées du propriétaire

Vous êtes un particulier

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Vous êtes une personne morale

Dénomination de la personne morale :

NOM Prénom du représentant :

Type de société :

N° de SIRET :

N° de RC :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Identité du demandeur (si différent du propriétaire)

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Immeuble dont le raccordement est à modifier

Adresse :

Code postal +Ville :

- ☐ Habitat individuel
☐ Habitat collectif
☐ Autre activité :

Information sur l'immeuble dont le raccordement est à modifier

Description du projet : *ex : compteur à déplacer en extérieur, compteur à déplacer pour extension, compteur à déplacer pour aménagement extérieur, etc...*

Pièce à joindre obligatoirement

- ☐ plan d'ensemble côté faisant apparaître les réseaux en domaine privé
- ☐ plan de coupe présentant la profondeur des réseaux en domaine privé
- ☐ nature et diamètre du compteur et de la canalisation souhaités

- ☐ Le demandeur certifie l'exactitude des renseignements fournis.
- ☐ Le demandeur est informé qu'il sera la destinataire du titre de recette correspondant aux frais de création de branchement (forfait selon délibération en vigueur à date de signature de la demande *soit 1 000.00 € HT au 01/01/2026 + devis sur linéaire à créer*).
- ☐ Le demandeur sera destinataire d'un devis présentant le coût **estimé** des travaux pour acceptation. CBC émettra un titre correspondant à l'exécution de ces travaux à l'encontre du demandeur après réalisation du branchement.

Signature :



Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en contactant Charlieu Belmont Communauté.